

La Constitution

espèrent voir: le pays que nous aimons et le pays que nous voulons continuer à aimer.

M. Francis G. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso): Madame la Présidente, il me fait plaisir de participer ce soir, du moins brièvement, à ce débat très important. Je tiens à dire au tout début que mes propos ce soir seront axés surtout sur les perspectives de mes commettants dans le dossier constitutionnel et ce processus dans lequel nous sommes tous engagés, c'est-à-dire le renouvellement de notre Constitution et de notre pays.

Je comprends que le débat a surtout pour but de nous donner à nous députés l'occasion de rendre témoignage à la diversité des sentiments qui existent à travers le pays sur la question constitutionnelle. J'espère toutefois, madame la Présidente, que j'aurai bientôt l'occasion d'exprimer mes réflexions personnelles sur la question, les enjeux qui touchent ce dossier. Bien sûr, mes réflexions vont refléter non seulement mes préoccupations personnelles, mais aussi les conversations que j'ai eues depuis mon élection avec de nombreux commettants à travers la circonscription de Cap-Breton Highlands—Canso.

• (2100)

Hier, madame la Présidente, j'étais à Pomquet, un village acadien de ma circonscription, pour l'ouverture de leur carnaval d'hiver. Pomquet, qui a été fondé en 1761, est un village qui se situe à quelques dizaines de kilomètres à l'est du village de Antigonish et est entouré par différentes cultures, dont des Écossais, des Anglais, des Micmacs et d'autres cultures qui s'y sont installées depuis de nombreuses générations et qui ont été augmentées par des immigrants dans la région de l'est de la Nouvelle-Écosse.

Pomquet, c'était bien clair en regardant les gens au carnaval, est un village très fier de ses origines et très fier de sa culture, de la façon dont ils ont pu maintenir leur langue française. De plus, c'est un village où les gens s'entendent bien entre eux.

[Traduction]

Pomquet ressemble à bien d'autres collectivités de Highlands—Canso où vivent des gens imprégnés de traditions, des gens fiers de leur patrimoine, qu'ils soient Acadiens, Écossais, Anglais ou descendants de loyalistes qui se sont établis dans le comté de Guysborough, ou encore que leurs ancêtres fussent des esclaves du sud des États-Unis venus s'installer dans des collectivités comme Lincolnville et Sunnydale. Ce sont des gens fiers de leur

patrimoine, quel qu'il soit, et qui ont vécu en harmonie les uns avec les autres dans le sud de la Nouvelle-Écosse.

Le trait distinctif de ces collectivités, c'est que leurs habitants s'entendent bien entre eux: ils reconnaissent et acceptent volontiers les différences qui font la richesse de leur patrimoine. Ce qui traduit le mieux peut-être cette caractéristique, c'est la musique, particulièrement la musique des Highlands d'Écosse qui s'est développée surtout dans le comté d'Inverness avant de se répandre dans toute la circonscription. Elle s'est transmise de génération en génération et a franchi les frontières pour envahir le monde entier. Elle a été empruntée par les Acadiens, par les Micmacs et par d'autres groupes qui l'adoraient.

Voici où je veux en venir. Les habitants de la circonscription de Highlands—Canso veulent que le Canada soit à l'image de leurs collectivités. La plupart ne se préoccupent pas du détail de la réforme constitutionnelle. Ce qui les intéresse, c'est le quotidien: gagner sa vie, nourrir sa famille, trouver un emploi et le garder ainsi que préserver sa collectivité et sa culture. Ils croient fondamentalement que c'est possible dans notre merveilleux pays, le Canada, et ils veulent que le Canada soit viable et reflète le genre de respect mutuel qu'on retrouve tellement dans les collectivités de Highlands—Canso.

Même si mes électeurs entretiennent un certain doute quant à la capacité de la classe politique et des experts constitutionnels de sortir le pays de l'impasse, compte tenu des difficultés qu'ils ont eues à faire abstraction de différences apparemment irréconciliables, ils ont décidé de participer à cette recherche collective d'une solution aux problèmes constitutionnels. Par exemple, l'été dernier, j'ai fait parvenir un sondage à mes électeurs dans mon bulletin parlementaire.

Je voudrais vous faire un résumé des points saillants des réponses que j'ai reçues de mes électeurs sur certaines questions constitutionnelles.

D'abord, en ce qui concerne les langues officielles, les deux tiers des personnes qui ont répondu au sondage voulaient qu'on inscrive une certaine reconnaissance de nos langues officielles dans une clause Canada.

Ensuite, en ce qui touche la diversité culturelle, 83 p. 100 des personnes qui ont répondu au sondage voulaient qu'on inscrive une déclaration sur la diversité culturelle dans la clause Canada, selon ce que je viens tout juste de parler sur le chapitre de la diversité culturelle dans ma propre circonscription.